

Compte rendu de la réunion du 30 novembre 2012

19h

Etaient présents : Cathy C., Sylvie Barré, Alexander et Nina, Colette, Thierry, Yolande, Myriam, Marcel, Amandine, Dominique, Stéphane, Mylène, Jean-Paul, Hervé

Excusés : Carine

- Amandine propose qu'on nomme le jardin. On pourrait faire un appel aux idées par internet pour la prochaine réunion. Dominique propose qu'on fasse un atelier genre brain-storming avec des post-it.
- Prochaine réunion : le 11 janvier chez Mylène à 19h.
- Une réunion mi-mars pour les semis.
- AG fin mars-début avril.
- Plan du jardin : chacun écrit sur un post-it ce qu'il souhaiterait y planter, ce qu'il attend du jardin, puis on place les post-it sur le plan que Dominique a dessiné.
- Urbanisme : pour la clôture, il faut faire une demande à la mairie. Celle-ci passe en conseil municipal. Si elle est acceptée, on doit faire une demande à la sous-préfecture qui donnera son accord ou non.
- Cathy pense qu'il ne faut pas clôturer en haut car c'est un passage utilisé de longue date.
- On évoque un risque de noyade avec les baignoires et la mare ; si c'est un espace public, il faudra sécuriser. Donc il faudrait peut-être demander l'autorisation à la mairie d'avoir des baignoires.
- Stéphane s'occupe de faire un plan du jardin qu'on a « dessiné » avec nos post-it.
- Stéphane s'occupe des plantes médicinales.
- Dominique et Hervé s'occupent de la mare et du four à pain en terre.
- Il peut y avoir encore des parcelles individuelles à distribuer, si on nous en demande. Hervé demande si on se donne un pourcentage parcelles individuelles/parcelle collective.
- Mylène s'occupe des purins et des plantes tinctoriales.

- Amandine s'occupe du centre des palabres, des épouvantails et du compost.
- Jean-Paul, Cathy, Myriam et Yolande s'occupent des fleurs.
- Thierry s'occupe de la mare et des enfants. De plus, face à ses interventions multiples z'et hilarantes, on propose aussi qu'il ait le rôle de boute-en-train du jardin partagé...
- Clôture : Dom fait la lettre, Stéphane prépare le dossier pour la mairie.
- On a le grillage ; il nous faut des piquets en bois. Ils coûtent 3.40 euros à GammVert. Dominique suggère l'idée d'une souscription ou un parrainage de poteau sur lequel on graverait le nom du souscripteur. Il faut 1 piquet tous les 2 mètres, donc 100 piquets. Il faudrait que le grillage soit haut d'au moins 1m30 et enterré à 20 cm dans le sol. On peut voir pour lancer la souscription à 5 euros le piquet. Dom fait un papier qu'on pourra proposer au ciné, chez Franck.... Il faudra 3 passages (2 portillons et un portail)
- On propose de faire une sorte de parquet avec des palettes pour l'espace convivialité, qui serait à un endroit différent du jardin des palabres.
- On attend le retour de la demande de subvention Rhône-Alpes.
- Amandine va contacter l'OPAC pour les composteurs. Faut-il en mettre au bas des immeubles pour que l'accès soit plus facile ou bien faut-il mieux qu'ils restent dans le jardin pour que ce soient les plus motivés qui s'en servent et donc qu'on puisse espérer un meilleur tri ?

La séance se lève à 21h30, sur un délicieux apéritif dinatoire, concocté avec amour par certains membres du jardin, particulièrement attentionnés. Quelle belle ambiance !!!